

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 41

Artikel: La carte fédérale de la Suisse
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La selle de Payerne.

La ville de Payerne possède un des monuments religieux les plus importants de l'Europe. Bien conservée, son église, qui date du x^me siècle, fut construite en 962 ; elle mérite certainement que le voyageur qui passe se détourne un moment de son chemin pour examiner le plus authentique souvenir de la reine Berthe.

A Payerne, nul ne parle de l'église, mais il n'est pas un touriste à qui l'on fasse grâce d'une espèce de selle, conservée comme une relique précieuse dans l'ancienne église paroissiale, convertie aujourd'hui en temple protestant. Certains objets, ensuite de la vénération religieuse qui les entoure, échappent à la critique de la science, mais nous ne pensons pas que des scrupules de ce genre puissent s'élever au sujet de la selle dont nous voulons parler, et à laquelle on attribue une origine qui pourrait acquérir une espèce d'authenticité, si on ne rappelait, en temps opportun, quelques faits qui rendent au moins douteuse la légende moderne.

Si vous ouvrez une de ces *Relations*, dont le dix-septième et le dix-huitième siècles nous ont si abondamment munis, vous trouverez :

« Payerne tire son nom de Gracius Paternus... Peu d'étrangers passent par là sans y remarquer une *selle de cheval*, qu'on prétend avoir servi à *Jules-César*. On en fait tant d'estime, qu'on l'a suspendue en public, au devant de la maison de ville, pour épargner aux passants la peine de l'aller chercher plus loin. J'y remarquai des étrières, mais en portait-on en ce temps-là ? Je m'en rapporte cependant à la tradition, et je ne ferai pas le procès à ceux qui croient que les étrières qu'on voit à Payerne aient véritablement servi à Jules-César. »

(Patin : *Relations historiques et curieuses de voyage*, 1674.)

« Payerne fût brûlé du temps de César. Le cheval de cet Empereur y fut apparemment tué. On y montre au moins une Selle, qu'on prétend qui lui a servi. Elle est exposée sur la rue, vis-à-vis de la maison de ville, avec un éperon, et un fer de cheval, mais pour d'étrière nous n'en vîmes point. Ceux qui ont assuré dans leurs relations, qu'ils en avaient vu, ont voulu rire. Les Romains ne s'en servaient point du temps de César. On le sait fort bien dans cette ville. »

(Reboulet et Labruno : *Relation historique d'un voyage en Suisse*, 1685.)

« Payerne est une jolie ville où il y a un Banderet. On voit encore la Selle de Jules César qui est pendue aux Hales. »

(*Relation de voyage*, msc. 1750.)

Plus tard la thèse change. Jules César s'efface devant l'image de Berthe, épouse de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane au dixième siècle.

En 1818, les ossements présumés de cette reine furent processionnellement transférés dans le temple, un marbre commémoratif fut placé sur le sarcophage, et la vieille selle, officiellement reconnue pour être la selle de la reine Berthe, prit place auprès du tombeau. Il fut constaté qu'un trou qui se trouve sur cette selle était celui où la royale fileuse plantait sa quenouille ? Où est la vérité ? Nous avons vu et touché la selle fameuse : sa forme et les bandes en fer dont elle est garnie font naître bien des doutes. Nous ne croyons pas plus à la selle d'une reine qu'à celle du conquérant qui vient de trouver un historien couronné.

En Suisse, une punition souvent infligée était celle de faire chevaucher le cheval de bois ; on s'en servait encore à Genève à la fin du siècle dernier. Ce n'était pas toujours un supplice simplement dérisoire : suivant le cas et les lieux, le dos du cheval était tellement aigu et les poids attachés aux pieds des patients étaient si pesants que d'horribles blessures et quelquefois la mort s'en suivaient. Ailleurs, du côté des pays allemands, quand un individu avait commis un attentat exigeant une réparation publique, on le condamnait à porter sur ses épaules, jusqu'à un lieu déterminé, un *bât* ou *selle* fort pesante. C'est ce qu'on appelait la *mulcte* ou peine du *harnesear*. Tout nous porte à croire que la *selle* de Payerne, autrefois exposée sous les Halles ou devant la Maison de Ville, n'est autre chose que l'instrument servant au supplice du harnesear, instrument qui n'était placé d'une manière bien ostensible dans ce lieu que pour imprimer une salutaire terreur à ceux qui chancelaient dans la bonne route.

(*Reproduction interdite.*)

B. C.

La carte fédérale de la Suisse.

Nous avons pu voir, il y a quelques jours, la carte complète du général Dufour, dans la salle des séances

de la Société de géographie de Genève. Les 25 feuilles qui la composent forment, par leur réunion, une surface de 5^m 50 de longueur sur 2^m 40 de hauteur. On est saisi d'admiration à la vue de cette représentation de notre pays, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus apprécier, de la multitude et de la précision des détails, ou de la manière si large avec laquelle a été rendue la configuration si accidentée du sol de la Suisse. Il n'est pas de relief qui puisse montrer aussi nettement l'ensemble des chaînes de montagnes, la direction générale des vallées et qui permette pour ainsi dire de mesurer à l'œil la hauteur des grandes sommités, et cela sans rien négliger, ni petit ruisseau, ni vallon, ni même aucun des innombrables chalets disséminés sur nos pâturages alpestres.

Ce travail fait le plus grand honneur à tous les hommes qui ont participé à son élaboration et particulièrement à l'honorable général Dufour, qui a accepté la tâche longue et difficile de diriger cette grande entreprise, et qui y a consacré toute sa persévérance, ses talents et son profond dévouement à la patrie suisse.

Nos lecteurs pourront retrouver, dans le n° 25 du *Conteur*, quelques renseignements historiques sur la confection de cette carte, qui a exigé trente-deux années de travaux et a coûté à la Confédération plus d'un million de francs. S. C.

Lettre d'un frère à sa sœur.

Tout finit ici-bas, ma chère sœur, et ce que nous croyons éternel et immuable devient, avec les années, poussière et ruines. Quand nous nous sommes attachés à quelque chose, quand nous avons donné notre cœur à quelqu'un, nous pensons conserver toujours ces objets aimés, et la pensée de leur fin prochaine ne vient pas un seul instant troubler la douce quiétude où nous sommes; mais viennent le temps destructeur, les soucis rongeurs, le travail qui énerve, voilà que tout ce que nous avons cru si solide et si durable se flétrit, se fane ou disparaît. Hélas! je viens d'en faire une cruelle expérience, et je sens le besoin de te confier mes peines, afin que, si c'est en ton pouvoir, tu viennes relever mon courage abattu... Je n'ai plus de chaussons!

Où sont-ils maintenant ces vieux serviteurs qui pendant trois ans m'ont rendu des services incalculables; ils ont vu la Suisse, la France et l'Italie, ils ont franchi nos montagnes, ils ont parcouru nos plaines et nos vallées; ils ont bravé les chaleurs de la canicule et le froid du plus long des hivers... et, maintenant, où sont-ils?

Cependant, ma chère et prévoyante sœur, ils ont toujours été soignés, car

Une pauvre servante au moins m'était restée
Qui des airs d'aujourd'hui n'était point infectée;
Avec toute l'ardeur que chacun lui connaît,
Elle soignait mes bas et les *retaconnait*.
Car dans ses mains le dé, le fil et les aiguilles

Servaient à restouper mes chaussons en guenilles;
Mais, comme tout bientôt n'est que poudre ici-bas,
Elle ne pourra plus ravauder feu mes bas.
Je te le dis, ma sœur, ce grand malheur m'opprime,
Et c'est à toi, vois-tu, qu'il faut que je m'adresse,
Je n'aime point du tout, hélas! chaque matin
Chausser mille *pervais* sur ma peau de satin.
C'est donc toi qui devra, en fille bien sensée,
M'envoyer... mais, suffit!... Tu connais ma pensée.
Je pourrais cependant, sans les chercher si loin,
Me procurer ici les bas dont j'ai besoin.
Mais un pauvre garçon est trop bonne *pratiqué*
Quand il doit acheter chaussons à la boutique.

« Prenez ceux-ci, Monsieur, croyez-moi, » lui dit-on;
« Ils sont pur fil d'Ecosse, et n'ont point de coton. »
Puis quand Monsieur s'en va on lui ouvre la porte
En bénissant le ciel de l'argent qu'il apporte.
De retour au comptoir, le vendeur, en riant,
S'en dit alors tout bas: Encore un ignorant!
Ce seul mot, chère sœur, me met tout hors d'haleine.
Et quand, au magasin, avec beaucoup de peine,
Je me décide à faire un achat important,
J'entends toujours sonner cet affreux *ignorant*.
Depuis deux mois déjà ma détresse est profonde
Car céans, beaucoup plus qu'en aucun lieu du monde,
Les secrets les plus hauts n'y sont que des chansons
Et l'on sait que je n'ai plus ni bas, ni chaussons.

Que te dirais-je, de plus éloquent, ma bonne Julie; je connais ton cœur, et je suis assuré que tu te feras un grand plaisir de m'envoyer le plus tôt possible une douzaine ou deux de bons chaussons en fil, et des plus solides.

De mon côté, je ferai tous mes efforts pour les former; ils auront en moi un maître qui ne les laissera pas inactifs, et certes, au bout de deux ou trois ans, ils auront acquis l'expérience des vieillards. — Ah! mes futurs amis, que je vous envie, moi, qui n'en ai point... d'expérience!

Ton frère affectionné,
M.

Club alpin, section des Diablerets.

Quoique le mois passé ait été peu favorable à nos clubistes, leurs travaux près du sommet des Diablerets ont pu être terminés. L'abri est solidement construit et n'a plus qu'à subir, pendant l'hiver, l'épreuve des éléments, des tempêtes, des neiges et des éboulis pour recevoir, l'été prochain, la dernière main-d'œuvre.

Si ces travaux ont pu être accomplis en si peu de temps (deux jours), c'est grâce au zèle des membres de la section, qui ont travaillé eux-mêmes à la construction de l'abri, creusant, bâtissant, amenant des pierres de tous les côtés, et couvrant le mur d'un immense remblais de débris. L'abri étant sur une pente très forte, l'érection du mur a été difficile et pénible. Le banc de rochers, formant à sa base deux côtés de l'abri peut, depuis Enzeindaz, être facilement distingué.

La paroi verticale du *pas du lustre* a été pourvue de bonnes saillies, taillées dans le roc avec le marteau, et des crochets en fer ont été fixés pour s'y cramponner.